



WERENTZHOUSE

La dépêche municipale



30ème anniversaire de jumelage

WERENTZHOUSE-VASSELAY

**L'équipe municipale, le Conseil Municipal des jeunes, la commission information
et communication numérique ainsi que le personnel communal
vous souhaitent un bel été**

Bulletin n° 7 — juillet 2017

MAIRIE - adresse : 10 rue de Fislis—68480 WERENTZHOUSE

Téléphone : 03.89.40.42.34 Fax : 03.89.08.21.95

Mail : mairie@werentzhouse.fr—Site internet : www.werentzhouse.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/werentzhouse>

Horaires d'ouverture du secrétariat : lundi 8h30-12h00 et 14h-19h

Mardi et jeudi : 14h-17h mercredi et vendredi : 8h30-12h

Permanence du Maire et des Adjointes : chaque lundi de 18 h à 19 h (sans rendez-vous)

Ou sur rendez-vous (appeler le secrétariat)

COMMUNAUTE DE COMMUNES SUNDGAU

Bâtiment 3—quartier Plessier—68130 ALTKIRCH

Tél. : 03.89.08.36.20 mail : accueil@cc-sundgau.fr

Vous pouvez toujours appeler l'antenne de Waldighoffen (eau, assainissement, ordures ménagères...)

Tél. 03.89.07.76.08—fax : 03.89.07.76.11—Mail : info@illetgersbach.fr

Compétences : eau potable, assainissement, ordures ménagères, tri sélectif, petite enfance, crèche,

Multi-accueil, relais des assistantes maternelles, accueil périscolaire, restauration scolaire...

Horaires d'ouverture : lundi à jeudi 9h—12 h et 14h à 17h

Vendredi : 9h à 12 h et 14h à 16 h

URGENCE FUITE D'EAU (en dehors des heures d'ouverture) : 03.89.07.79.13

LES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION	CONTACT	TELEPHONE	OBSERVATIONS
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	M. DOMINGUEZ Cédric	03.89.70.54.69	
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	M. PROBST Patrice	03.89.08.20.52	
ACSL	Mme GUSSY Marie-Louise M. KHALDOUN Radji	03.89.40.44.97 07.84.27.08.96	Gestion salle polyvalente et réservations
ASSOCIATION ILL DETENTE	Mme MISSLIN Bernadette	03.89.40.44.69	Cours de DO-IN
ASSOC. DE JUMELAGE AVEC VASSELAY	Mme LINDER Jocelyne	03.89.40.30.07	
ASSOC. DU MUSEE DES AMOUREUX ET DU PATRIMOINE SUNDGAUVIEN	Mme GRIMLER Geneviève	03.89.40.50.47	
SUND'GO'THAI ANIMATION	M. GUTZWILLER Eric	06.19.44.13.60	
CLUB DU 3EME AGE	Mme MONA Brigitte	03.89.40.33.95	
CONSEIL DE FABRIQUE DE L'EGLISE	M. VILLERMET Mickaël	03.89.08.22.03	
GROUPE THEATRAL DE WERENTZHOUSE	Mme KLOPFENSTEIN Nicole	03.89.40.40.71	
UNION SPORTIVE	Mme BRENGARTH Joanna	03.89.40.38.78	Tennis de table
ACCW	Mme STACKLER Annette	03.89.40.44.49	Organisation marché de Noël



Le Mot du Maire



Propre de l'Homme, rempart contre les barbaries, évasion poétique, matière à réflexion et à échanges, la CULTURE peut nous surprendre voire nous bouleverser... La culture c'est la rencontre avec des artistes, qui ont un message à nous transmettre. Faisons- leur confiance, et accordons-nous ce droit à la rêverie, à l'émotion, à la magie de l'imaginaire et au rire, autant fédérateur que salvateur...

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Voilà l'été, enfin l'été... Juillet reste par tradition le temps béni des moissons... Si les faucheuses d'antan, les gerbes d'or alignées sur les champs, la batteuse et sa cohorte de journaliers s'affairant autour de la machine n'éveillent plus que des souvenirs nostalgiques aux anciens, il n'en demeure pas moins que depuis le début du mois, la plaine résonne du ronronnement incessant des moissonneuses... Qu'elle est belle notre campagne !

Nous sortons d'une longue période électorale qui a bouleversé le paysage politique national ! Le peuple français a élu Emmanuel Macron comme Président de la République et lui a accordé une large majorité à l'Assemblée Nationale. Je lui souhaite bonne chance et j'espère qu'il arrivera à engager les réformes dont a tant besoin notre pays et que ce souffle nouveau bénéficiera à notre économie, en apportant de la confiance, afin que la France connaisse à son tour une baisse significative du chômage.

Réformer, réorganiser, simplifier, assouplir, moraliser la vie politique, accroître l'efficacité de l'action publique, écouter le peuple... des objectifs ambitieux comme moteur de la réussite.

Je souhaite également féliciter les députés alsaciens qui viennent d'être élus ou réélus, notamment le député de notre circonscription, Jean-Luc Reitzer. Qu'ils défendent, tous ensemble, nos intérêts et fassent entendre la voix de l'Alsace à Paris pour que notre région retrouve la place qui est sienne ! Ich bin, du besch, mir sin Elsässer !

Nos communes sont à présent dans l'attente des nouvelles directives qui vont certainement impacter la gestion du quotidien et il nous faudra être attentifs à la fiscalité locale. L'existence de nos petites communes rurales est menacée, les mutualisations s'imposent, l'une après l'autre, dans le grand puzzle des intercommunalités. Nouvelles lois, réorganisation, lourdeur administrative que nous constatons, d'ores et déjà, au niveau de notre nouvelle communauté de communes du Sundgau et qui dégradent la qualité du service rendu à la population.

Ainsi, il est important de préserver nos services de proximité et notre vie associative pour conserver un environnement viable et la devise « village je suis, village je resterai... » pourrait être notre guide afin que Werentzhouse s'épanouisse en un village moderne au cœur d'une Com.Com du Sundgau vivante, entre tradition et

innovation...

A Werentzhouse, le quotidien n'est pas virtuel mais empreint d'une réelle dynamique que je souhaite partager avec vous tous !

Pour être encore plus proche de vous, la mairie s'est dotée d'un nouveau service personnalisé d'information et nous vous offrons la possibilité d'être informés en temps réel, par SMS, d'évènements importants ou d'un danger imminent qui risque d'affecter la commune (travaux sur réseaux ou voirie, écoles, alertes météo...).

Pour bénéficier de ce service, totalement gratuit pour l'utilisateur, il suffit de vous inscrire sur le site www.mesalertes.fr ou de vous rendre en Mairie pour effectuer la démarche.

Notre dépêche municipale, très appréciée par vous tous, est également l'occasion pour moi de vous donner, en plus de notre site internet et de notre page Facebook, les dernières informations concernant l'action communale. Riche en évènements, elle démontre par ses articles, le dynamisme et la volonté de chacun d'entre vous de s'impliquer fortement dans le bien-vivre à Werentzhouse. Pour preuve, la réussite de notre 3^{ème} Journée Citoyenne qui a rassemblé une soixantaine de participants. Permettez-moi de vous exprimer ma joie, ma satisfaction, ma fierté de tout ce que vous avez réalisé lors de cette journée au service de la collectivité. Travailler ensemble, dans une ambiance conviviale, offrir ses compétences pour embellir son cadre de vie, échanger, partager... des actions simples mais tellement importantes et utiles !

Année après année, la générosité, la solidarité, les capacités de chacun à se mobiliser se renforcent et permettent de donner une image attrayante et accueillante à notre commune. Cela dit, la qualité de l'accueil se juge aussi par la propreté des propriétés privées et de leurs abords. Aussi les habitants sont-ils vivement encouragés à nettoyer et balayer régulièrement les trottoirs et caniveaux devant leur maison, à désherber s'il y a lieu et à tailler les arbres, arbustes et haies, de telle manière qu'ils n'empiètent pas (ou du moins dans une limite raisonnable) sur le domaine public, évitant ainsi de gêner la circulation des piétons et autres usagers de la route.

L'été est là ! Chaleur, festivités, convivialité, profitons-en tous mais n'oublions pas le respect de chacun ! Bruits de voisinage, soirées animées, pensez les uns aux autres ! N'oubliez pas de privilégier l'aspect humain et relationnel avec votre voisinage.

Au fil des pages de ce bulletin, vous retrouverez plus en détail les évènements marquants de ce premier semestre (St-Valentin avec Werentzhouse un Amour de village, Journée Citoyenne, 30^{ème} anniversaire du Jumelage, Stuba...) et je tiens à remercier vivement, toutes celles et tous ceux, qui s'investissent dans notre petite collectivité. Élus, employés municipaux, présidents et membres des associations, bénévoles réguliers ou soutien d'un jour : toutes ces personnes méritent d'être mises en avant. Bravo et MERCI à vous tous qui œuvrez toute l'année pour l'attractivité du village.

Notre volonté commune de valoriser notre village et son patrimoine va dans le sens de notre engagement au service de tous, engagement qui est le fil conducteur de notre action.

Ainsi, la première phase de travaux concernant les réseaux humides de la Grand'rue est achevée, mais en raison de l'attente d'un accord au niveau départemental, nous avons été contraints de retarder les travaux d'aménagement de la voirie qui devaient être réalisés dans la continuité. La sécurisation de cet axe de transit important est notre priorité et, à présent, nous attendons pour octobre une réponse favorable du Conseil Départemental afin de pouvoir débiter les travaux d'enfouissement des réseaux secs et les travaux de voirie dès le printemps 2018.

Il en va de même pour le très haut débit que vous attendez tous avec impatience !!!

L'enchantement de nos concitoyens étant au cœur de notre stratégie, nous restons confiants et nous comptons sur

l'implication et l'engagement de nos Conseillers Départementaux et Régionaux afin de pouvoir finaliser ces dossiers au plus vite.

D'autres projets comme la mise en accessibilité des bâtiments publics, la modification du système d'éclairage public, la création d'un sentier découverte... sont toujours à l'étude et c'est avec motivation et détermination que nous avançons afin de préparer au mieux notre commune aux défis qui l'attendent. Ainsi Sénèque disait : « La vie ce n'est pas d'attendre que les orages passent, c'est d'apprendre comment danser sous la pluie »... ou en d'autres termes, malgré les difficultés liées au contexte actuel, je suis fermement décidé à avancer et à me projeter pour faire de Werentzhouse, demain, une commune où il fera toujours encore bon vivre.

J'en profite également pour remercier l'Association Foncière pour la réfection et l'aménagement du chemin de l'Ill afin de vous permettre d'accéder plus facilement à la piste cyclable et de faire de belles balades en famille.

La pause estivale est l'occasion de donner plus de temps aux loisirs, de s'ouvrir de nouveaux horizons et de se changer les idées. Le temps est venu pour les uns et les autres de se ressourcer et de partager d'agréables moments en famille, avec les enfants, entre amis... Savourez ces précieux instants de bonheur partagé !!!

Envie de pétanque et de bonne humeur, n'hésitez pas à participer aux Rendez-Vous Pétanque du jeudi soir sur le parking de la salle polyvalente. Sortez vos boules et profitez d'un moment de convivialité autour d'une ou plusieurs parties de pétanque... pas de concours, juste le plaisir du jeu et de la rencontre entre villageois (accès libre - Ouvert à tous - Annulé en cas de pluie).

En attendant la rentrée, et le retour de la semaine de 4 jours pour les écoliers de notre RPI, je vous souhaite, avec toute l'équipe municipale, d'agréables vacances et un bel été.

Estivalement vôtre,
Giata Feria en àlla !
Votre Maire, Eric Gutzwiller

Osez, Werentzhouse, la Belle... <https://www.youtube.com/watch?v=wbv2bZrfdlc&t=10s> À partager sans modération



ECOLES ELEMENTAIRE ET MATERNELLE DU RPI BOUXWILLER-DURMENACH-ROPPENTZWILLER-WERENTZHOUSE

Le passage aux 4 jours de classe est confirmé

Voici donc les horaires de classe à partir de la rentrée 2017-2018

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :

Durmenach	08 h 30 - 11 h 50 et 13 h 50 - 16 h 30
Werentzhouse	08 h 20 - 11 h 40 et 13 h 45 - 16 h 25
Bouxwiller	08 h 15 - 11 h 35 et 13 h 40 - 16 h 20
Roppentzwiller	08 h 35 - 11 h 55 et 13 h 55 - 16 h 35





Le Conseil Municipal

Séances des 27 mars et

12 juin 2017

Membres du Conseil Municipal : M. GUTZWILLER Eric, Maire

Adjointe au Maire : MM. et Mmes MONA Bernard, WOLF Hubert, MANGOLD Karine, CHONG KEE Sténio

Conseillers municipaux : MM. et Mmes ANTHONY Audrey, IDRIS Grégory, KLOPFENSTEIN Nicole, LACHAT Claudia, LAMY Julien, LEBREC Caroline, LEHR-PATTY Aurore, MATHIOT Denis, MULLER Sylvie

Absents excusés :

Séance du 27 mars : Mme LEBREC Caroline (procuration donnée à Mme ANTHONY Audrey), M. LAMY Julien (procuration donnée à M. Eric GUTZWILLER) ; M. IDRIS Grégory (sans procuration)

Séance du 12 juin : Mme KLOPFENSTEIN Nicole (procuration donnée à M. GUTZWILLER Eric), M. LAMY Julien (procuration donnée à M. WOLF Hubert)

AFFAIRES FINANCIERES

SUBVENTIONS ACCORDEES

Une subvention a été accordée aux associations suivantes :

Association des amis du bibliobus (60 €) ; groupement d'action sociale du personnel (160 €) ; association des amis de Luppach (100 €) ; fondation du patrimoine (75 €) ; association part'âge Sep-Wal (100 €) ; musée des amoureux (300 € au titre de la présentation d'un livre en vue de participer aux frais de réception)

INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le montant maximal auquel il est fait référence pour le calcul des indemnités de fonction du maire et des adjoints ayant été modifié, le conseil municipal est tenu de s'y référer dans une nouvelle délibération. Aussi, l'indemnité de fonction du Maire est fixée au taux maximal ; l'indemnité des adjoints est ramenée à un taux (réduit) de 7.5 % en référence à l'indice terminal de la fonction publique.

ADMISSION EN NON VALEUR

Sur proposition de la Direction Départementale des Finances Publiques de Colmar il est décidé de mettre une taxe d'urbanisme irrécouvrable en non valeur (TLE) concernant la sàrl IDEAL/KEILING Nicolas pour un montant principal de 692 € (motif : liquidation judiciaire).

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Les comptes administratif et de gestion 2016 sont approuvés à l'unanimité. Résultat des deux sections, compte-tenu des dé-

penses et des recettes restant à réaliser

Section de fonctionnement : + 469407.46 €

Section d'investissement : - 174606.80 €

Le déficit de la section d'investissement sera couvert par l'excédent de la section de fonctionnement.

Le compte de gestion établi par le percepteur, identique au compte administratif, est approuvé à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2017

Il est adopté à l'unanimité. Dépenses et recettes sont équilibrées comme suit :

Section de fonctionnement : 830400.66 €

Section d'investissement : 990306.80 €

IMPOTS LOCAUX : les taux des impôts locaux sont maintenus

	<u>Taux</u>	<u>Recette attendue</u>
Taxe d'habitation	21.09 %	156 214 €
Taxe foncière bâtie	16.86 %	79 259 €
Taxe foncière non bâtie	83.00 %	15 023 €
CFE	compétence communauté de communes Sundgau	
	TOTAL	250 496 €

TAXE D'AMENAGEMENT

M. le Maire expose qu'il a été interpellé par des habitants qui jugent le montant de la taxe d'aménagement qui leur est demandée, en l'occurrence pour la construction d'une serre de jardin, très excessif. D'autres habitants ont retiré une déclaration préalable pour un abri de jardin, pour la même raison. Il explique que les exonérations possibles avaient été présentées lors de la séance du conseil municipal le 8.9.2014 mais que le conseil avait décidé de ne pas donner suite. Une possibilité d'exonération de la taxe d'aménagement existe pour les abris de jardin de moins de 40 m² ainsi que les pigeonniers et colombiers soumis à déclaration préalable. Elle doit s'exprimer en % de la surface taxable.

Après en avoir discuté, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, y renonce craignant une difficulté de compréhension de la part des futurs constructeurs qui seraient exonérés ou non en fonction des différentes situations (ex : un abri de jardin soumis à déclaration préalable serait exonéré et le même abri soumis à permis de construire ne le serait pas).

TARIFS COMMUNAUX (cimetière, location alambic, droits de place) :

Les tarifs sont maintenus :

- Concession du cimetière (concession simple sur 30 ans) 160 €
- Concession au colombarium pour une durée de 15 ans (4 alvéoles) 400 €
- Droit de place (1/2 journée : 5 € ; 1 journée : 10 €)
- Location alambic (par jour entamé) 10 €

PROGRAMME ZERO PHYTO—demandes de subventions

Le Maire est autorisé à solliciter des subventions au titre du programme zéro phyto dans la limite des crédits

prévus au budget primitif.

LOCATION DES LOGEMENTS COMMUNAUX

- 1 rue de Bâle—1er étage : le logement a été loué à Mme PFIFFER Sylviane pour un loyer de 600 €. Le conseil municipal accepte de différer le début de la location au 1er juillet 2017.
- 10 rue de Fislis—2ème étage : le logement est loué à M. MAYER Dylan et Melle FOHRER Marie à partir du 1er juillet pour un loyer de 480 €.

AFFAIRES DOMANIALES

AMENAGEMENT DE LA GRAND'RUE

Les demandes au titre des enfouissements de lignes téléphoniques et électriques ainsi que pour l'aménagement de la voirie ont été déposées ; les réponses sont attendues pour début juillet.

FORET COMMUNALE : BOIS D'AFFOUAGE

La vente de bois aux habitants au titre de l'affouage (sans TVA) est reconduite pour 2017. Prix du stère débardé en bord de chemin : 45 €.

RUE DES ANEMONES ET DE VASELAY

M. le Maire propose de céder les parcelles, initialement prévues dans ce lotissement pour des espaces verts et qui sont délaissées, aux riverains intéressés. L'emplacement situé en face du n° 1 rue de Vasselay est conservé car il supporte un poteau d'incendie. Il s'agit des parcelles suivantes : coin entre le 1 rue des roses et le 3 rue de Vasselay ; coin entre le 4 et le 6 rue de Vasselay ; emplacement entre le 1 et le 3 rue des anémones. Le cas échéant, le prix sera fixé par les services des domaines ; tous les frais seraient à la charge des acquéreurs. Les parcelles qui ne trouveraient pas d'acquéreur devront être entretenues par la commune.

LOTISSEMENT AM HERRENWEG—HONORAIRES DE COMMERCIALISATION

Après l'établissement de l'avenant n° 5 portant prolongation du contrat avec la Citivia jusqu'en 2019, la Citivia a proposé la révision des honoraires de commercialisation, estimés initialement suivant un forfait par parcelle commercialisée. La première proposition a été jugée très excessive et non justifiée ; après négociation, voici ce que propose la Citivia :

1^{ère} proposition

Forfait jour à 4 jours par an sur 2015-2019 soit un total de 20 jours

Prix par an : 3733.58 € TTC soit 18667.92 € TTC pour les 5 ans (prix révisable)

2^{ème} proposition (obligation de résultat)

Rémunération à l'acte de vente 2015-2019, soit 4 % du montant TTC des actes de cessions

Prix total estimé : 35796.11 € TTC. Par ailleurs, il semble que la formule de révision prévue dans le contrat soit inexacte (montants inversés). Elle doit donc être revue.

La première proposition est approuvée à l'unanimité.

AFFAIRES GENERALES

COMPTE-RENDU DES DELEGUES ET COMMISSIONS

SIGFRA/ONF : M. Mona est très pessimiste sur l'avenir du SIGFRA ; il y a de vrais problèmes de communication entre l'ONF et le SIGFRA. Plusieurs communes travaillent à présent avec des entreprises privées. La gestion des équipes pose problème

SIAS/ COLLEGE : Mme Anthony indique que le collège de Ferrette a choisi d'abandonner les cours du samedi au profit du mercredi dès la prochaine rentrée. Des travaux sont prévus cette année à l'école maternelle (remplacement chaudière et du parc informatique). Des ajustements sont encore en cours concernant la participation de Roppentzwiller, notamment aux frais liés à l'ATSEM supplémentaire.

CONSTRUCTION DE L'ECOLE INTERCOMMUNALE : séance du 27.03.2017 : Mme Anthony est favorable au projet sur le site de Werentzhouse. M. le Maire invite les élus à y réfléchir en prenant en compte la problématique dans son ensemble (pertinence de deux sites séparés géographiquement (primaire/maternelle) ; problème de l'accès aux véhicules et de la place disponible sur le site de Durmenach ; pistes cyclables ; pertinence d'une construction à 4 collectivités ; financement.....)

Séance du 12.06.2017 : Le maire rend compte de la visite du site de Durmenach par les services de l'ADAUHR en vue de l'étude de l'éventuelle construction d'une école intercommunale (il a été rappelé que Werentzhouse dispose également d'un terrain qui peut être mis à disposition). Concernant le périscolaire, la communauté de communes Sundgau a décidé de geler les projets pour le moment. Par ailleurs, le bâtiment du périscolaire ne serait plus rattaché au bâtiment principal. Le Conseil Municipal estime que s'il y a construction, elle devra se faire obligatoirement avec un périscolaire.

TRES HAUT DEBIT : on nous confirme des travaux à Werentzhouse pour avril 2018 au plus tard. La difficulté se situe au niveau des équipements à construire à Oltingue. Le coût pour notre commune s'élève à 55000 € environ (voir si la Communauté de Communes Sundgau y participe)

RAPPORTS ANNUELS

Les rapports annuels 2015 sur la gestion du service public d'eau et d'assainissement établis par le Président de la Communauté de Communes Ill et Gersbach ont été examinés par l'assemblée. Ils sont mis à disposition de tout requérant.

COMMUNAUTE DE COMMUNES SUNDGAU

COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Sont désignés candidats pour notre commune : M. MEISTER Philippe et M. BERBETT Lionel

COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DE TRANSFERT DE CHARGES

Sont désignés M. CHONG KEE Sténio, titulaire et M. GUTZWILLER Eric, suppléant

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Par courrier du 6.4.2017, la Communauté de Communes du Sundgau nous a notifié que le droit de préemption a été instauré par délibération du 23.02.2017 à son profit sur l'ensemble des zones urbanisées ou à urbaniser des POS et PLU en vigueur et aux parcelles situées dans le périmètre de protection rapprochée de prélèvement d'eau situé sur les communes de Tagolsheim, Walheim, Luemschwiller. Il a également été décidé de déléguer ce droit de préemption aux communes membres, à l'exception des zones d'activités économiques intercommunales.

Le Conseil Municipal en prend note. Le Maire conserve la délégation du Conseil Municipal qui lui a été accordée par délibération n° 3.3 du 7.4.2014.

RPI BOUXWILLER-DURMENACH-ROPPENTZWILLER-WERENTZHOUSE : RYTHMES SCOLAIRES

RYTHMES SCOLAIRES

Il nous a été annoncé lors du dernier conseil d'école que le collège de Ferrette passera aux cours du mercredi (avec suppression des cours du samedi) à partir de la rentrée prochaine. Parallèlement, le nouveau Gouvernement prépare un projet de décret qui donnerait le pouvoir aux DASEN (Directeurs Académiques des Services de l'Education Nationale), sur proposition conjointe des communes et des conseils d'école, d'autoriser des adaptations aboutissant à répartir les 24 heures d'enseignement hebdomadaire des écoliers (maternelle et élémentaire) sur huit demi-journées, soit 4 jours (actuellement réparties sur 9 demi-journées). Cette possibilité permettrait à certaines collectivités de prendre en compte des spécificités locales. Reste le problème de la pérennité du fonds de soutien à l'organisation des activités durant le temps périscolaire qui n'est pas garantie, en fonction de la solution choisie.

M. le Maire indique que M. FROEHLI, Directeur du RPI a fait un sondage auprès des enseignants qui sont tous favorables à la semaine des 4 jours (sauf deux réserves). Les parents d'élèves ont majoritairement répondu positivement. Il pense également que le rétablissement des cours du mercredi matin n'est pas dans l'intérêt de l'enfant, qui n'aura plus de coupure en semaine. Il semble par ailleurs, qu'il sera question ultérieurement de devoirs à l'école et de réforme des heures périscolaires. Mme LEBREC indique également qu'un retour aux 4 jours représente environ 1640 € par trimestre de transport en moins.

Après en avoir délibéré,

Considérant qu'il est de l'intérêt de l'enfant de limiter les jours de transport et de conserver le mercredi vacant afin de maintenir une coupure dans la semaine

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés (hormis deux abstentions de M. IDRIS Grégory et M. MATHIOT Denis),

⇒ donne un avis favorable à la répartition des heures de cours en école maternelle et élémentaire sur l'ensemble du RPI Bouxwiller-Durmenach-Roppentzwiler-Werentzhouse sur huit demi-journées (soit les lundi, mardi, jeudi et vendredi) à partir de la rentrée 2017/2018.

(remarque : au 17.07.2017, l'Inspection Académique a donné son accord pour la semaine de 4 jours)

PERSONNEL ENSEIGNANT

M. FROEHLI Pascal, Directeur du RPI, prendra sa retraite à la fin de l'année scolaire. Il sera remplacé par Mme Marie PARMENTIER (ancienne Directrice de l'école maternelle de Roppentzwiler). Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, demande qu'une classe soit maintenue sur le site de Werentzhouse.

PERSONNEL COMMUNAL

RÉGIME INDEMNITAIRE

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'instauration du nouveau régime indemnitaire des employés, qui a été établi afin d'harmoniser les trois fonctions publiques territoriales. Les montants votés par catégorie de personnel sont des montants maximums, le maire étant chargé d'attribuer les montants réels.

EMPLOI D'UN JEUNE SAISONNIER

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer un poste d'emploi saisonnier à destination des jeunes à partir de 16 ans en vue de seconder l'agent technique. Conditions : courant juillet et août pour 20 heures par semaine. Ce poste est mis en place à titre expérimental pour tenir compte des nombreuses contraintes pour les jeunes mineurs.

COMMUNICATIONS DIVERSES

- Le maire remercie Karine, Laurent et Esther pour leur engagement dans la décoration de Pâques
- Des remerciements également pour les participants à l'opération Haut-Rhin Propre
- M. KEMPF Cédric, propriétaire du 3 rue de Ferrette sollicite l'accord de la commune en vue de construire une annexe en limite séparative de la parcelle n° 115—section 2 qui nécessite une servitude de cour commune. Le Conseil Municipal donne son accord sous réserve de l'avis de l'association du musée des amoureux
- nid de cigognes : M. LINDER Jean-Paul de la LPO considère que les bâtiments et surtout l'endroit où est installé le nid ne sont pas idéals (risque de chute quand les oiseaux seront plus grands ; dégâts aux bâtiments, aux sols...). Il propose de construire un nid sur un poteau (par ex. sur le parking de la salle polyvalente) et de déposer le nid actuel cet hiver avec pose de piques sur les 4 côtés du clocher. Le Conseil municipal à l'unanimité, donne son accord.
- autostop : le maire propose d'inscrire la mairie comme point-relais (inscriptions des conducteurs et des personnes adhérents) – accord à l'unanimité
- cérémonies interparoissiales : le maire propose de ne pas intégrer le roulement de la communauté de paroisses St Nicolas car la population est attachée à la cérémonie du 11 novembre à Werentzhouse. Proposition acceptée à l'unanimité
- à compter du 1^{er} novembre, la compétence PACS passe aux communes
- Cérémonies de jumelage : la commune prend le repas du samedi soir à sa charge.

Vous souhaiteriez être informé lorsque le bus scolaire a du retard, lorsqu'il y a une alerte météo sur notre commune, un projet de coupure d'eau dans votre rue, des travaux dans votre quartier.....

POUR RECEVOIR DES INFORMATIONS EN TEMPS REEL SUR VOTRE PORTABLE OU PAR MAIL, NOUS VOUS PROPOSONS LA PLATE-FORME « MESALERTE.FR »

Il suffit de vous inscrire sur la plate-forme suivante (c'est gratuit) : <http://www.mesalertes.fr/>

puis, en fonction du (ou des) thème(s) que vous aurez choisi, des informations vous parviendront via la mairie.

Les thèmes retenus sont :

METEO (alertes orages, neige, inondations....)

ECOLE (professeur absent...)

TRANSPORT SCOLAIRE (retard bus ...)

MANIFESTATIONS, FETES, EVENEMENTS, CEREMONIES

DON DU SANG (rappel des dates)

JOURNEE CITOYENNE

TRAVAUX (déviations, difficultés de circulation....)

DECHETTERIE—OM (passage reporté par exemple....)

VOIRIE ET RESEAUX (coupure pour travaux sur secteur, coupure générale, restrictions usage de l'eau...)

ELUS (rappel des réunions aux élus, informations diverses à l'attention des élus)

SANTE (infos grippe aviaire....)

INFOS PRATIQUES

Quelques précisions pour votre inscription :

Si vous ne sélectionnez pas de thème, vous recevrez l'ensemble des alertes d'urgence

L'expéditeur qui apparaîtra sur votre portable est 36665

L'expéditeur qui apparaîtra sur le mail est mesalertes.fr

De temps en temps, rafraichissez votre page utilisateur en sélectionnant les nouveaux thèmes qui vous intéressent.



Elles ont fêté leur grand anniversaire

Mme MARTI Bernadette

80 ans le 19 avril



Mme JELSCH Thérèse



Mme MULLER Marguerite

85 ans le 18 mai

Mme NIGLIS Huguette

80 ans le 26 mars



JEU CONCOURS PHOTO DE L'ETE

Jusqu'au 20 septembre 2017, la commune organise un jeu-concours photo sur le thème « la nature à Werentzhouse ». Nous vous invitons à prendre en photo la nature à Werentzhouse... qu'il s'agisse de paysages, d'éléments de biodiversité qui nous entourent, d'animaux quels qu'ils soient, de végétaux, fleurs et arbres y compris. Profitez de beaux jours et ouvrez l'œil pour repérer les espèces qui se présentent autour de nous.

Envoyez vos photos (3 photos au maximum par participant) soit en message privé sous mairie@werentzhouse.fr ou en les publiant sur la page facebook de la commune : <https://www.facebook.com/werentzhouse/>

A réception des photos (remplissant les conditions du thème énoncé ci-dessus), elles seront postées sur la page facebook de la commune afin que vous puissiez cliquer sur « j'aime » en fonction de vos coups de cœur. A l'issue du jeu, les 10 photos ayant remporté le plus de mentions « j'aime » seront soumises à l'avis du jury, composé de membres du Conseil Municipal, pour classement officiel et les trois photos gagnantes seront récompensées et diffusées. Toutes les photos feront l'objet d'un diaporama qui sera diffusé en fin d'année et égayeront notre site internet...



Retrouvez le règlement du concours sous : <http://www.calameo.com/books/000066461b0975c485498>

Les grands anniversaires

Mois de juillet 2017

le 5 juillet	ROSENKRANZ Eugène	89 ans
Le 8 juillet	ROTHLISBERGER Magdalena	66 ans
Le 11 juillet	SCHMITT Clémence	70 ans
le 25 juillet	SORDELET Colette	80 ans

Mois d'août 2017

le 1er août	KETTELA Pierre	87 ans
le 1er août	HATSTATT Madeleine	78 ans
le 1er août	LEROUX Paulette	85 ans
le 4 août	HATSTATT Marcel	83 ans
le 11 août	ACEDO Monique	74 ans
le 13 août	STEHLI Mariette	77 ans
le 15 août	LEBREC Marie-Louise	70 ans
le 20 août	WOLF Gaston	70 ans
le 21 août	SCHREIBER J-Henri	67 ans
le 22 août	GUTZWILLER Robert	79 ans
le 22 août	SCHOERLIN Joseph	68 ans
le 23 août	VERNON Eric	67 ans

Mois de septembre 2017

le 1er septembre	ROSENKRANZ Denise	82 ans
le 3 septembre	HOLLER Rose - Marie	74 ans
le 4 septembre	MARTI Walter	84 ans
le 4 septembre	FREIMANN Balbine	80 ans
le 12 septembre	ROTTNER Joséphine	86 ans
le 16 septembre	HARNIST Gabrielle	74 ans
le 18 septembre	MULLER Thérèse	90 ans
le 23 septembre	KUGELIN Maurice	68 ans
le 26 septembre	BIPPUS Roland	75 ans
Le 27 septembre	VERNON Yolande	65 ans
le 30 septembre	GELAS Christiane	73 ans

Mois d'octobre 2017

Le 1er octobre	PROBST Marie-Thérèse	69 ans
le 2 octobre	RUFFNY Pierre	84 ans
le 10 octobre	REY Madeleine	80 ans

le 11 octobre	HEINIS Christiane	77 ans
le 12 octobre	GUSSY Marie-Louise	70 ans
le 13 octobre	MONA Bernard	66 ans
Le 17 octobre	HAAS Yvette	65 ans
le 18 octobre	HARNIST Albert	74 ans
Le 22 octobre	SPRINGINSFELD Philippe	65 ans
le 22 octobre	ACEDO Lucien	73 ans
le 23 octobre	MEYER Jeanne	85 ans
le 24 octobre	TRITSCH Henri	78 ans
le 28 octobre	KETTELA Fernande	83 ans
Le 31 octobre	UHLIN Roswitha	74 ans

Mois de novembre 2017

le 8 novembre	LINDER Jean-Paul	65 ans
Le 12 novembre	DREHER Gilbert	81 ans
le 12 novembre	SCHEIDECK Françoise	73 ans
Le 26 novembre	LEBREC Jacques	74 ans

Mois de décembre 2017

le 2 décembre	MULLER André	90 ans
le 7 décembre	LACHAT Erwin	81 ans
le 11 décembre	WILD René	70 ans
le 14 décembre	MANGOLD Christiane	83 ans
le 24 décembre	STAEGEMANN Brigitte	78 ans
le 27 décembre	DOPPLER Eugène	76 ans
le 31 décembre	NIGLIS Angèle	91 ans

L'état-civil

Mariages

Ils se sont mariés à Werentzhouse le 17 juin dernier

VRANICKY Stephen et MONA Martine, domiciliés à Kembs

Tous nos vœux de bonheur les accompagnent !

Décès

Mme HOLLER Yvonne est décédée à Waldighoffen le 8 mai 2017

Nous présentons nos condoléances à sa famille



Informations mairie

Consultez notre site : www.werentzhouse.fr

CONGES D'ÉTÉ

Le secrétariat de la mairie sera fermé du 20 au 27 août et du 4 au 17 septembre

La permanence des élus du lundi de 18 h à 19 h est maintenue tout au long de l'été.



CONCOURS VILLAGE FLEURI 2017

Comme chaque année au mois de juillet, la commission fera le tour du village pour admirer et prendre note de toutes les maisons fleuries. Une mise à l'honneur sera faite lors des vœux de la commune, en janvier.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale de la commune et pour pouvoir voter à partir de 2018, il est impératif de vous inscrire avant le 31 décembre 2017. Les nouveaux habitants (de nationalité française) et les non inscrits majeurs sont donc priés de passer en mairie avant cette date.

Pièce à emporter : carte d'identité de nationalité française—un justificatif de domicile

Les jeunes qui auront 18 ans entre le 1er mars 2017 et le 28 février 2018 sont inscrits automatiquement s'ils ont été recensés (militairement) à Werentzhouse.

LES HORAIRES D'OUVERTURE DES PERCEPTIONS AU 1ER JUILLET

Ferrette

Lundi de 8 h 30 à 12 h

Mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h

Altkirch

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 45

ESSAI SIRENE

Les essais sirène auront lieu chaque premier mercredi à midi

LE BUSLI passera par Werentzhouse cette année encore

Pour la seconde année, le Büssli desservira Werentzhouse ! Du 8 juillet au 15 octobre, la navette fera halte, ce qui permettra aux visiteurs de découvrir notre village, nos moulins, visiter notre musée, fréquenter nos commerces et se restaurer... réservons-leur le meilleur accueil

Renseignements sur : <http://www.sundgauer-bussli.fr/> - Itinéraire : entre Vieux-Ferrette et Leymen

Si vous aussi vous souhaitez emprunter ce bus, retrouvez les horaires et les tarifs sur : <http://www.sundgauer-bussli.fr/la-navette/horaires-et-tarifs/>

DEMATERIALIZATION DES DEMANDES DE CARTES D'IDENTITE, CARTES GRISES, PERMIS DE CONDUIRE—on peut vous aider

Ces demandes ne sont plus déposées en mairie ni en sous-préfecture mais doivent être faites en ligne.

Si vous n'avez pas de connexion internet ou que vous ne maîtrisez pas parfaitement l'outil informatique, le secrétariat de la mairie peut vous assister.

ANALYSES D'EAU

Les analyses d'eau sont publiées intégralement sur notre site internet www.werentzhouse.fr et affichées sur le tableau extérieur de la mairie.

Dernière analyse du 3.07.2017 :

Conclusion sanitaire : eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

UNE BOITE A LIVRES A VOTRE DISPOSITION DANS L'ABRIBUS DE L'ECOLE DES L'AUTOMNE



Une boîte à livres, qu'est ce que c'est ? : un vieux meuble, relooké, sera installé sous l'abribus de l'école, dans lequel vous pourrez faire circuler des livres afin qu'ils soient lus et partagés par d'autres personnes. C'est ouvert à tous, sans aucune formalité, en fonction de vos envies.

Comment faire ? Vous pouvez y déposer un livre (ou des livres) qui seront lus par d'autres lecteurs et emprunter un autre livre mis à disposition. Romans, biographies, essais, poésies, bandes dessinées, livres d'enfants, livres d'art et même des livres en anglais ou en allemand.... Tout est possible ! Attention, le but n'est pas de se débarrasser des livres qui encombrant les armoires, mais de faire partager un livre qui vous a plu.

GRIPPE AVIAIRE

Par arrêté du 4.05.2017, le risque a été requalifié et passe à négligeable sur l'ensemble du territoire national

Restent obligatoires dans le Haut-Rhin

- l'application des mesures de biosécurité strictes telles que définies dans l'arrêté du 8.02.2016 (idem pour les personnes qui rentrent dans les basses-cours)
- Une surveillance clinique renforcée : tout incident ou mortalité anormale doit faire l'objet d'une déclaration à un vétérinaire et à la DDCSPP



ECONOMISONS L'EAU POUR EVITER DES MESURES PLUS CONTRAIGNANTES

Message de la Communauté de Communes Sundgau

Et du Préfet du Haut-Rhin



En raison de l'absence de pluie suffisante, les sources diminuent au niveau de la quantité d'eau fournie. La Communauté de Communes Sundgau, gestionnaire, vérifie régulièrement les niveaux et met tout en œuvre pour éviter le manque d'eau (recherche de fuite – vérification des équipements – alertes en cas de pénurie....)

Mais la Communauté de Communes a besoin de vous, habitants, afin que des comportements responsables puissent être adoptés afin de limiter la consommation d'eau potable. Voici quelques recommandations :

Ne pas laver sa voiture

Ne pas remplir de piscine

Ne pas arroser les fleurs, le gazon et les jardins avec de l'eau potable (utilisez des puits privés ou les fontaines publiques)

Arroser avec de l'eau pluviale stockée à des heures auxquelles l'évaporation est limitée (tôt le matin ou tard le soir)

Ne pas nettoyer les chaussées, trottoirs, cours ou terrasses

Privilégier les douches plutôt que des bains

Réduisez les temps d'utilisation d'un point d'eau domestique

Rechercher les fuites dans les réseaux privés

Ne faire tourner le lave-vaisselle et le lave-linge que lorsqu'ils sont pleins

Merci pour votre compréhension.



Bravo à tous les bacheliers, titulaires du Brevet des Collèges, des CAP et autres examens et plein succès pour la suite des études ou la recherche d'un emploi !

La page des associations et des écoles

CONSEIL DE FABRIQUE

Tout d'abord un grand merci aux personnes qui ont participé à notre belle Fête Dieu du dimanche 18 Juin, au cours de laquelle nous avons pu faire une belle procession dans les rues du village et le soleil était avec nous ! Cela faisait exactement 60 ans que cette fête n'avait pas eu lieu à Werentzhouse et nous remercions aussi toutes les personnes qui ont préparé et aidé au fleurissement.

N'oubliez pas de noter dans votre agenda notre prochain repas paroissial du 15 Octobre avec, au menu, notre fameux Pot au feu, à ne pas manquer ! Apéritif, potage, pot au feu et café inclus au prix de 14 euros pour les adultes et 6 euros pour les moins de 12 ans. Desserts et boissons en supplément. Inscriptions au 0660870651.

En vous souhaitant de passer un excellent été ensoleillé, sachez que notre église sera toujours là pour vous apporter un peu de fraîcheur...

Amicalement

L'équipe du conseil de fabrique

ACCW (Association Culturelle et Créative de Werentzhouse)

Nous profitons tout d'abord de ces quelques lignes pour remercier les personnes présentes aux marchés de Noël des années précédentes qui ont contribué au succès de cette manifestation par leur aide et leur soutien.

Cette année le **marché de Noël** sera organisé par l'ACCW et nous remercions les membres qui se retrouvent dans l'association récemment créée afin de perpétuer la tradition de cette fête.

Les membres du comité et les bénévoles se feront un plaisir de vous accueillir les 18 et 19 Novembre.

La manifestation se déroulera comme tous les ans dans l'esprit de Noël et nous espérons vous retrouver autour d'une table conviviale dans une ambiance festive.

Les visiteurs pourront goûter les repas variés concoctés par la cuisinière Christiane, déjà connue et appréciée, et son équipe.

Le comité vous souhaite en attendant à toutes et à tous de très belles vacances d'été et se réjouit d'avance de vous retrouver lors de cette manifestation.

Le comité

Contact : Mme STACKLER Annette au 03.89.40.44.49

MUSEE DES AMOUREUX ET DU PATRIMOINE SUNDGAUVIEN

Chers habitants de Werentzhouse, chers amis du Musée.

Une rétrospective de notre exposition de Pâques s'impose, surtout pour les personnes qui n'ont pas eu l'occasion de nous rendre une petite visite. Cette année l'exposition a connu un succès grandiose, les visiteurs venant de toute l'Alsace, Haute Saône, Doubs, Suisse. Le sujet « Petits métiers du Sundgau » a particulièrement séduit. Merci à toutes les personnes enthousiastes qui nous ont permis de présenter cette magnifique exposition. Merci à la municipalité de Werentzhouse qui s'est engagée à nos côtés.

Saint-Exupéry disait : « le futur appartient à ceux qui croient en la beauté de leurs rêves »

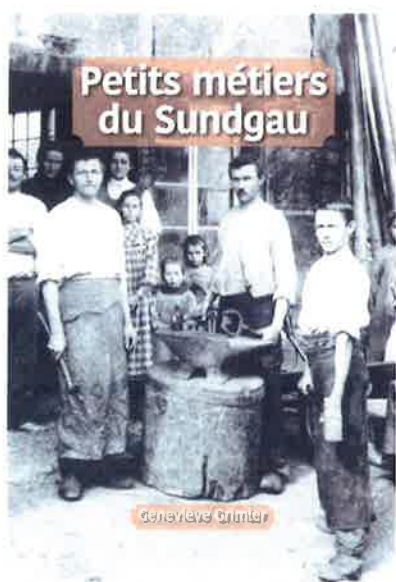
Notre grande collection iconographique a permis l'élaboration du livre « Petits métiers du Sundgau » par Geneviève Grimler. Le lundi de Pâques en présence de Monsieur René Danesi, sénateur, de Nicolas Jander conseiller départemental, d'Eric Gutzwiller, maire de Werentzhouse, d'Armand Reinhard, maire de Hirsingue, d'Andrée Buchmann représentante de l'Olca, le livre a été officiellement présenté. Monsieur Albert Jelsch, sculpteur sur bois, âgé de 103 ans nous a fait l'honneur d'être présent pour cet événement. Un public très nombreux d'amis et de passionnés du Sundgau nous a rejoints.

« Je me sens dépositaire d'un riche héritage de sentiments et d'émotions que je souhaite modestement partager avec vous », disait Geneviève lors de la présentation du livre.

Si vous n'avez pas encore eu la possibilité de vous offrir le livre « Petits métiers du Sundgau », livre de 128 pages, 280 photos, vous pouvez vous le procurer au musée des amoureux au prix de 22€. Vous contribuerez ainsi à aider l'association à perpétuer la sauvegarde des photos du Sundgau. L'association vous en remercie à l'avance.

Le musée est ouvert tous les dimanches après-midi de 14h30 à 18h pendant les mois de juillet et août.

Belles vacances à vous toutes et tous.



AVIS AUX HABITANTS DE WERENTZHOUSE

Le musée des amoureux et du patrimoine sundgavien recherche des photos concernant le petit train qui circulait entre Altkirch et Ferrette. Si vous avez des photos concernant un voyage ou une vue de la gare ou votre famille devant les rails, nous serions heureux si vous vouliez nous les prêter. Evidemment toutes les photos seront rendues rapidement.

Si des personnes avaient des anecdotes à relater par rapport au train, appelez Geneviève Grimler au 0389405047, elle se fera un plaisir de les noter afin que celles-ci n'entrent pas dans l'oubli définitif

Un grand merci si vous pouviez contribuer à ce travail de recherches.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Bonjour à tous,

Tout d'abord, honneur à tous les bénévoles et membres de l'Association qui, par leur formidable implication, contribuent pleinement au bon fonctionnement de l'amicale. Le 7 avril 2017, nous avons accueilli à Werenthouse quelques 59 donneurs autour d'une collation préparée par nos soins. Un grand merci à tous.

PROCHAINES COLLECTES : le jeudi 27 juillet à Fislis

le vendredi 10 novembre à Bouxwiller

JOURNEE CARPES FRITES

Cette année encore, le traditionnel repas carpes frites du Vendredi Saint a été un grand succès. Quelques 250 personnes ont festoyé dans la joie et la bonne humeur. Un très grand merci à ceux qui nous soutiennent chaque année, sans faille. Merci aussi bien sûr aux bénévoles, au comité qui ne ménagent pas leur peine pour que cet événement se déroule toujours sous les meilleurs auspices.

Je vous souhaite de très bonnes vacances à tous.

Le Président, Cédric DOMINGUEZ et l'ensemble du Comité

SUND'GO'THAI



Rejoignez-nous !



<https://www.facebook.com/SundGoThaiAnimation/>

Vous souhaitez de bonnes vacances ici ou ailleurs...
et vous invite dès à présent à réserver votre soirée du 31 décembre.

REVEILLON 2017 on remet ça !!!

Le programme détaillé de la soirée vous sera dévoilé très prochainement

LOTO DE L'USW

A noter : l'USW organise son deuxième loto **SAMEDI 4 NOVEMBRE 2017 à la salle polyvalente**. Une information plus détaillée vous parviendra ultérieurement.

CP DE WERENTZHOUSE : LE TROISIEME TRIMESTRE

Le premier juin, nous sommes allés à l'Ecomusée d'Alsace, où nous avons été à l'école comme en 1930. Charline et Yoan ont enfilé des costumes d'écoliers et nous avons essayé d'écrire à la plume.



Le vingt-trois juin, nous étions à la ferme pédagogique. Nous y avons nourri toutes sortes d'animaux. Nous avons fait du fromage de chèvre et brossé les ânes. Les biquettes étaient très sympathiques.

Dans le jardin scolaire, nous avons semé des petits pois. A cause de la chaleur, nous n'en avons pas récolté beaucoup, alors nous avons fait un loto et les gagnants de la double quine et du carton ont emporté chacun, un sac de petits pois.



Les événements au fil des jours

St Valentin—Portes ouvertes du 8 au 17 février

Merci à tous ceux et toutes celles qui se sont investis pour que cette opération soit une vraie réussite.



30ème anniversaire de jumelage Werentzhouse-Vasselay—Du 25 au 28 mai

Visite de nos amis vasselaysiens à Werentzhouse



STUWA

Inauguration de l'œuvre « le Centipède » - imaginée par les artistes Héhé—cette opération a été financée et organisée par le PETR



3ème JOURNEE CITOYENNE du 13 mai 2017

Un grand merci à toutes et tous ; une fois de plus, la journée s'est déroulée sous une météo très favorable.... Ambiance, convivialité, talent, savoir-faire, dynamisme, tous les ingrédients étaient réunis pour une action très réussie



Informations diverses

MEDIATHEQUE DE WALDIGHOFFEN (03.89.68.94.40) - ouvert au public les mardis, mercredis et vendredis de 13 h à 18 h

Pensez également à vous inscrire au programme de l'été Atelier découverte guitare, poterie, atelier créatif carillon à vent, stage de cirque, scrapbooking, il y en a pour tous les goûts...

REPRISE DE LA GYM POUR ADULTES (ouvert à toutes et tous) A FERRETTE LE 7 SEPTEMBRE (chaque jeudi de 20 h à 21 h sauf congés scolaires dans la salle du préau de l'école maternelle avec Joëlle, animatrice diplômée)

L'Association Vita-Mine vous offre la possibilité de venir tester votre premier cours gratuitement et pour chaque nouvelle inscription, vous offre un cadeau de bienvenue. Pensez à amener votre tapis de sol.

Renseignements complémentaires sur place ou au 06.75.69.09.52 ou par mail : assosvitamine@orange.fr

AMAP MUESPACH—MANGER LOCAL ET DE SAISON, DEVEZ-VOUS CONSOM'ACTEURS !

Pourquoi ?

- consommer des produits ultra-frais, locaux et de saison
- Soutenir directement l'activité des paysans et artisans locaux
- Sauvegarder la biodiversité agricole et la spécificité des terroirs
- Encourager une économie locale et créer des emplois
- Réduire notre impact environnemental (moins d'emballages, de transport...)
- Privilégier une alimentation diversifiée et de qualité
- Partager des moments conviviaux



Comment ?

Rejoignez les AMAP (Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) ! A Muespach, ce sont plusieurs dizaines de familles qui soutiennent 7 producteurs et 4 artisans locaux. Les AMAP proposent une grande gamme de produits sains, locaux et de saison sous forme d'abonnement solidaire

Quelles AMAP peut-on trouver à Muespach ?

Plusieurs AMAP se sont associées et proposent des produits traditionnels ou issus d'agriculture biologique ou d'agriculture biodynamique. Les produits : légumes, fruits, produits laitiers, œufs, farine, viande, plats cuisinés, charcuterie, merguez, bière, produits laitiers de brebis, pâtes fraîches à base de plantes sauvages, pain, brioche, vin d'Alsace, confitures...

Comment s'inscrire

Pour définir les modalités de votre adhésion, vous pouvez directement prendre contact avec les producteurs en vous rendant sur le lieu de distribution tous les vendredis de 16 h 30 à 18 h à la Fruitière de Muespach (chemin de Saalmatten, accès via la rue des acacias)

Pour plus d'infos : www.rhenamap.org—contact@rhenamap.org—tél. 03.89.49.58.57

LE PARRAINAGE DE PROXIMITE

Le parrainage de proximité offre à un enfant la possibilité de nouer ou construire une relation affective durable avec un autre adulte. Il permet aux familles d'élargir leur réseau relationnel et de rompre leur isolement. Pour l'enfant, c'est un nouveau lien social, pour les parents un soutien, et pour le parrain, c'est la possibilité de concrétiser un engagement de solidarité. Les parrains, parents et enfant et un représentant de l'UDAF 68 signent une convention qui fixe les modalités, les conditions et le cadre du parrainage sur lesquels ils se sont mis d'accord.

Si vous souhaitez devenir parrain (ou marraine), si vous voulez faire parrainer votre enfant, contactez l'UDAF (Union Départementale des Associations familiales du Haut-Rhin) au 03.89.30.41.79—mail : maison.udaf68@gmail.com—site : www.udaf68.fr

ASSOCIATION CYCLES ET SOLIDARITE—NE JETEZ PAS VOS VELOS

L'Association Cycles et Solidarité recherche des vélos non utilisés et en état de marche (ainsi que des accessoires de sécurité : gilets fluo et éclairage, casques) qui vont aider des populations défavorisées (Philippines, Laos, Cambodge....) pour leur déplacements : se rendre dans les écoles et repousser l'abandon scolaire (certains enfants font entre 5 et 10 km de piste par jour), se rendre à un dispensaire, aller à un marché, transporter des marchandises...

Contact : M. Didier MAQUIN au 06.59.50.40.56—site : <http://cyclesetsolidarite.org/>

EMPLOI ET FORMATION EN ALLEMAGNE

Si vous souhaitez vous renseigner sur l'emploi et la formation en Allemagne, pensez à MONATSTREFF, qui a lieu les derniers mercredis du mois (prochaines dates : 27 septembre, 25 octobre, 29 novembre) de 15 h à 18 h, sans rendez-vous à l'Agence Territoriale Sud-Alsace de la Région Grand Est (à 100 m de la gare) - 4 avenue du Général Leclerc à Mulhouse .

ASAME

L'ASAME (service d'aides et de soins à domicile, centre de soins infirmiers et médicaux, portage de repas, accueil de jour Alzheimer, micro crèches....) recrute dans notre secteur des aides à domicile, aides-soignants, infirmiers et médecins salariés.

Contact : Mme NIVAROSA Aurélie au 03.89.60.24.24 ou par mail à a.nivarosa@asame.fr

OPERATION TRANQUILITE VACANCES

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison ou de votre appartement ? Vous pouvez vous adresser à la gendarmerie de Durmenach pour surveiller votre domicile (tél. 03.89.25.81.21)

Pour plus de renseignements : <https://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite/Conseils-pratiques/Mon-domicile/Zen-en-vacances-Beneficie-de-l-Operation-Tranquillite-Vacances>

MALADIE D'ALZHEIMER—PROJECTION DEBAT OUVERT A TOUS

À l'occasion de la journée mondiale de la maladie d'Alzheimer et de la journée nationale des aidants, le Conseil Départemental du Haut-Rhin, la MAIA Trois Pays-Sundgau et l'association Georges Allimann-Zwiler organisent **une projection-débat le VENDREDI 15 SEPTEMBRE 2017 de 16 h à 19 h à l'accueil de jour G. Allimann-Zwiler—domaine du Doppelsburg à Hirsingue**

La maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées : qu'en est-il de ces maladies ? Quelles sont les manifestations ? Existe-t'il des traitements ? Quelles sont les aides existantes ?

Les Dr Anne Blondé, médecin généraliste et Sophie Schnebelen, médecin gériatre développeront le processus de cette maladie. Pour plus de renseignements : 03.68.35.68.08 ou par mail : maia3ps@haut-rhin.fr

Immatriculation



Vous souhaitez **déclarer la vente** de votre véhicule : <https://www.service-public.fr>

Pour effectuer un **changement d'adresse** pour les véhicules immatriculés dans le nouveau système (AA – 000– AA) effectuez votre demande sur :

<https://www.service-public.fr>

transport > carte grise > changement d'adresse > services en ligne et formulaires > changement d'adresse en ligne.

Pour obtenir un **certificat de non-gage**, rendez-vous sur :

<https://siv.interieur.gouv.fr>

Pour immatriculer un **véhicule d'occasion**, privilégiez le **recours à un professionnel habilité** ou adressez-vous au guichet de la préfecture :

11, avenue de la République – Colmar
après avoir complété une pré-demande en ligne sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Vous souhaitez **immatriculer un véhicule venant de l'étranger** : Vous devez déposer votre demande auprès de la préfecture du Haut-Rhin 11, avenue de la République - Colmar

Permis de conduire



à partir du 12 mai, dans le Haut-Rhin, les demandes de permis de conduire se feront **uniquement par voie dématérialisée**

Vous souhaitez vous **inscrire au permis de conduire** (primo accédant ou extension de catégorie)

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Vous souhaitez **demandeur un permis** :

- après réussite à l'examen ;
- en cas de perte ou de vol ;
- en cas de détérioration ;
- en cas d'expiration de la durée de validité (y compris groupe lourd) ;
- en cas de changement d'état-civil ;
- pour valider un diplôme professionnel ;
- pour convertir un brevet militaire.

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Pour connaître le **solde de vos points**

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Vous souhaitez **échanger un permis étranger** ou demander un **permis international** :

vosre demande est à déposer auprès de la préfecture du Haut-Rhin - 11 avenue de la République - Colmar

Vous devez passer en **commission médicale** :

écrivez à pref-commission-medical@haut-rhin.gouv.fr

Rappel : passeports et cartes nationales d'identité

Sont à demander auprès d'une **mairie équipée d'un dispositif de recueil** (liste sur le site Internet : www.haut-rhin.gouv.fr). La **pré-demande en ligne** est disponible sur <https://passeport.ants.gouv.fr>

STOP SITES INTERNET TROMPEURS

Tout ce que je dois savoir pour ne pas me faire escroquer sur Internet à l'occasion d'une démarche administrative en ligne.

Le site officiel de l'administration française est :
<https://www.service-public.fr/>



Sont également officiels les sites terminant par
.gouv.fr :

<https://www.timbre.justice.gouv.fr>

<https://passeport.ants.gouv.fr>

(liste non exhaustive)

LES SITES OFFICIELS COMMENCENT TOUS PAR
HTTPS (s pour sécurisé)

**TOUTES LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE SONT
GRATUITES**

**CONTACT en cas de doute ou d'escroquerie avérée
03.89.29.20.79**

VIDEZ

1 FOIS PAR SEMAINE

- Coupelles et soucoupes sous les pots de fleurs
- Gamelles, abreuvoirs pour animaux
- Bâches couvrant le mobilier de jardin, la piscine ou le tas de bois
- Pots, seaux, réceptacles divers

ENTRETIENEZ

- Gouttières, rigoles et chenaux (curage)
- Pièges à sable, bondes d'évacuation

PAS D'EAU
STAGNANTE,



PAS DE
MOUSTIQUE!

COUVREZ

HERMÉTIQUEMENT

- Récupérateurs d'eau
- Fûts, tonneaux

RANGEZ

À L'ABRI DE
LA PLUIE

- Jouets d'enfant
- Brouettes
- Seaux, arrosoirs
- Poubelles

CRÉEZ

...un équilibre dans le bassin d'agrément pour favoriser la constitution d'un écosystème riche et stable.

Des prédateurs naturels (autres insectes, batraciens ou poissons) mangent les larves de moustique.

JETEZ

- Déchets
- Pneus
- Bâches

**en déchetterie*

**AGISSEZ
AVANT
D'ÊTRE
PIQUÉ!**

ÉLIMINEZ L'EAU
STAGNANTE!

**Pour une lutte efficace,
adoptez les bons gestes**

Conseil départemental



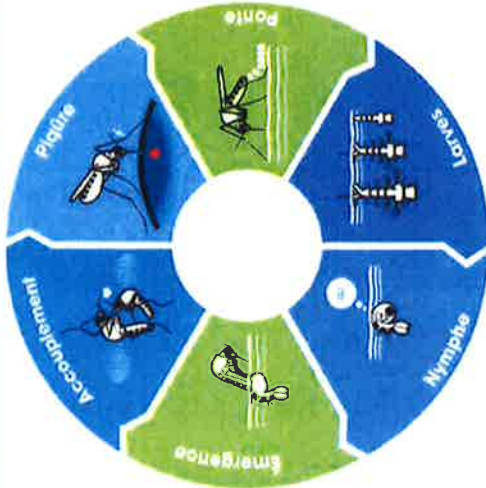
Haut-Rhin

TOUS LES INSECTES
QUI VOLENT
SONT PAS DES
MOUSTIQUES!



Les moustiques ont un organe piqueur et font généralement moins d'1 cm. Ils sont de couleur allant du brun au noir et présentent souvent des taches ou des anneaux clairs.

Cycle de vie du moustique



Le cycle de vie du moustique dure environ 10 à 15 jours, selon les conditions climatiques.

Avant de voler et de piquer, les moustiques se développent dans l'eau, sous forme de larves. C'est à ce moment qu'il faut agir, avant l'émergence.

Dans les marais, les fossés, les zones inondables et sur le domaine public, des traitements sont réalisés par la Brigade Verte, à l'aide d'un larvicide d'origine biologique.

Aedes albopictus ou « moustique tigre »



Originnaire d'Asie, ce moustique est avant tout nuisant et pique durant la journée.

De très petite taille, le moustique tigre est plus petit qu'une pièce d'un centime d'euro.

Il est noir, présente une bande blanche sur le dos et la tête, des taches blanches sur le corps et les pattes.

Il peut transmettre certaines maladies comme la dengue ou le chikungunya.



Pour signaler la présence de ce moustique, ou simplement pour vous informer:

www.signalement-moustique.fr



BRIGADE VERTE DU HAUT-RHIN
Service de démonstration
92 rue Mal. de Lattre de Tassigny
68360 SOULTZ
Tel. : +33 3 89 74 90 ou +33 3 89 74 64 04
Fax : +33 3 89 74 66 79
operationmoustiques@wanadoo.fr
www.brigade-verte.fr/demonstration